



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2023-06

### Travaux de réfection de la montée Kiamika, du chemin Kiamika, de l'avenue Beaudoin et de la rue Lavoie

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE, QUE :**

La Ville de Rivière-Rouge désire obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux de réfection de la montée Kiamika, du chemin Kiamika, de l'avenue Beaudoin et de la rue Lavoie, lesquels devront être réalisés **au plus tard le 15 novembre 2023**.

Les personnes ou entreprises intéressées par ce contrat doivent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au <http://www.seao.ca>. Les documents pourront être obtenus selon les modalités et les coûts établis par le SEAO **dès le 21 juin 2023**.

Pour être valides, les soumissions devront être remises sous pli cacheté selon les modalités convenues au document d'appel d'offres et comprendront un original seulement ainsi qu'une copie électronique sur une clé USB. Le tout devra être contenu dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante : **« Soumission 2023-06 – Travaux de réfection de la montée Kiamika, du chemin Kiamika, de l'avenue Beaudoin et de la rue Lavoie »**.

Une garantie de soumission représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission avant taxe(s) émise sous l'une ou l'autre des formes suivantes devra être fournie, laquelle devra être conforme aux spécificités des documents d'appel d'offres :

- 1) un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire; ou
- 2) un cautionnement; ou
- 3) une lettre de garantie irrévocable.

Seules les soumissions reçues à l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, situé au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0, au plus tard à **14 h le 13 juillet 2023** seront considérées. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement le jour même, en présence d'au moins deux (2) témoins, à la salle Félix-Gabriel-Marchand se trouvant au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 259, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge à 14 h 15. La date limite fixée pour la réception des plaintes formulées, en vertu de l'article 21.0.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, est le 3 juillet 2023.

Tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres. La Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Pour tout renseignement en lien avec le présent appel d'offres, prière de communiquer avec la greffière soussignée, par courriel : [catherine.denissarrazin@riviere-rouge.ca](mailto:catherine.denissarrazin@riviere-rouge.ca) ou par téléphone au 819 275-2929, poste 236.

**Donné à Rivière-Rouge, ce 21 juin 2023.**

*Catherine Denis-Sarrazin*

**Catherine Denis-Sarrazin  
Greffière**